

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 décembre 2025

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne		X		
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CODECCO Didier	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :

Ouverture de séance :
21h00

Clôture de séance :
22h30

Prochain Conseil :
Février 2026

Liste des observateurs :

Ordre du jour :

1. Approbation comptes rendus des séances du 17 juillet et du 25 septembre 2025
2. Délibération révision libre - reste à charge 2024 « portage repas »
3. Délibération Avenant contrat de prestation de services entre la communauté de communes des Terres du Lauragais et la commune
4. Délibération Contrat Groupe Assurance Statutaire 2026/2029
5. Avancement rénovation énergétique Mairie-Salle des fêtes
6. Présentation rapport activité 2024 Terres du Lauragais
7. Présentation rapport activité 2024 SDEHG
8. Comptes rendus réunions intercommunales
9. Questions diverses

Compte rendu de séance :

1. Approbation comptes rendus des séances du 17 juillet et du 25 septembre 2025

Approbation des comptes rendus des séances du 17 juillet et du 25 septembre 2025.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

2. Délibération révision libre – reste à charge 2024 « portage repas »

Le montant calculé du reste à charge portage de repas pour l'exercice 2024 s'élève à 48 892, 22 € pour l'ensemble des communes.

Il convient d'acter ce montant afin que celui-ci soit réparti et déduit des attributions de compensation de la commune en fonction du nombre de repas.

Pour la commune de MAUREVILLE, la somme qui sera prélevée lors du versement du dernier acompte des AC définitives, en décembre 2025, sera de 388, 39 €

Le forfait de 100 € ayant déjà été prélevé sur les AC provisoires 2025, le coût total financé par AC pour la commune est donc de 488, 39 € (388, 39 + 100)

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

3. Délibération Avenant contrat de prestation de services entre la communauté de communes des Terres du Lauragais et la commune

La commune confie à la communauté de communes la prestation de services qui engage les moyens humains et matériels pour l'entretien des espaces verts et bâtiments :

- Personnel intercommunal chargé de l'exécution des prestations visées au présent article
- Fourniture d'équipements nécessaires à la réalisation des prestations (bâtiments, matériels, véhicules)

L'avenant à la convention est conclu pour un volume de 100 heures supplémentaires sur une période de 13 mois (en sus au 260 heures annuelles).

Le prix de la prestation est estimé au coût réel de la prestation, il est calculé en fonction de la durée de service du personnel employé/de la mise à disposition du matériel, multiplié par le coût unitaire :

- 25, 50 € de l'heure pour les dépenses des agents polyvalents.
- 4, 50 € de l'heure pour les dépenses des agents en chantier insertion espaces verts
- 5, 50 € de l'heure pour les charges liées aux équipements nécessaires

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

4. Délibération Contrat Groupe Assurance Statutaire 2026/2029

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) propose une mission facultative d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux, Ce service consiste en :

- la mise en place d'un contrat groupe d'assurance statutaire à adhésion facultative, pour le compte des collectivités et établissements publics du département de la Haute-Garonne
- la réalisation d'une prestation de suivi des sinistres et des conditions d'application du contrat groupe et de conseil.

Après mise en concurrence par voie d'appel d'offres ouvert, le groupement Willis Towers Watson (Courtier mandataire) / CNP (Assureur) est titulaire du contrat groupe permettant la couverture des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC et des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL, à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans.

M. le Maire a présenté les conditions de couverture et les conditions financières proposées au titre du contrat groupe.

- Actuellement choix de la tranche 3 avec indemnisation des indemnités journalières à 100 % avec un taux à 5, 18 %.
- Possibilité avec nouveau contrat d'un niveau d'indemnisation à 100 % ou 90 %.
 - Si choix de la tranche 3 avec indemnisation à 100 % : taux à 6, 56 %.
 - Si choix de la tranche 3 avec indemnisation à 90 % : taux à 5, 96 %.

Validé à l'unanimité tranche 3 avec indemnisation à 100 % avec taux à 6, 5 6%.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

5. Avancement rénovation énergétique Mairie-Salle des fêtes

Le cahier des charges technique et le cahier des charges administratif sont terminés. Phase d'appel d'offre du 08/12/2025 au 16/01/2026. Coûts de parution et procédure dématérialisation Dépêche du Midi : 837, 32 € HT.

Macro planning :

- Préparation chantier : mars 2026
- Démarrage travaux : 01/04/2026
- Fin des travaux : 15/07/2026
- Fermeture salle : avril et mai 2026

Réunion commission appel d'offre prévue le 30/01/2026

Le conseil propose de fermer la salle à la location pour les mois d'avril et mai.

6. Présentation rapport activité 2024 Terres du Lauragais

Document diffusé par mail

7. Présentation rapport activité 2024 SDEHG

Document diffusé par mail

8. Comptes rendus réunions intercommunales

COMMISSION VOIRIE 21/11/2025

Budget de prévisionnel de 460 000 € en 2026 et 1 300 000 € en 2027 (financé par une augmentation fiscalité de 0,56 % FB et 0,47 % CFE)

Ordre de grandeur : 1km coûte 100 000 € / 853 km de voirie communale sur CCTDL

En 2026, proposition de répartir cette somme sur un pot commun, la gestion des travaux sera priorisée par CCTDL.

Budget de 119 000 € pour l'entretien des voiries en zone artisanale pris sur le budget général de CCTDL.

Enrobé à froid :

- 2025 : budget 40 000 €, consommé 36 000 € pour 183 tonnes
Pour 2026 : Proposition d'un budget de 50 000 €
- Rejet de la proposition d'investissement de 42 000 € (rouleau, remorque, caces) et maintien du service en l'état. Proposition d'étudier la possibilité de faire ces prestations par une société extérieure

Dégâts orage :

- 2025 : 196 000 € de dégât d'orage pour 17 communes impactées
- Suite aux difficultés de gestion des dossiers (situation de crise) proposition de retirer cette compétence de l'intercommunalité

CCTDL 25/11/2025 :

- Validation du transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité : Délibération en conseil municipal à prendre avant le 28/02/2026. Les documents afférents à ce sujet vont vous être transmis pour réflexion quant à la prise de décision
- Validation de principe de la charte de gouvernance du PLUi
- Vente de terrain (3 400 m²) sur Villefranche pour un projet de terrain de Paddle (266 000 €)
- Terrain CAMAVE4 (4ha) vendu à 350 000 € à SEMAPROMOTION (achat à 750 000€)

RÉSEAU31 CT9 25/11/2024 :

- Budget et tarifs 2026, proposition d'augmentation des tarifs de 2 % sur eau et assainissement
- Eau correspond à une augmentation moyenne de 6,43 € sur la facture (2025 l'augmentation était 18,34 €)
- Assainissement correspond à une augmentation moyenne de 5,22 € sur la facture (2025 l'augmentation était -8 €)
- Budget eau potable de 30 500 000 € avec 3 300 000€ disponible pour investissement (budget investissement 17.2m€)
- Budget assainissement de 31 000 000 € avec 9 300 000 € disponible pour investissement (budget investissement 18 800 000€)
- Coût des travaux des canalisations sur Maureville autour de 200 000 €

9. Questions diverses

- 46 personnes avec les membres du conseil municipal sont inscrites au repas des aînés.
- 13 familles sont inscrites pour l'arbre de Noël.
- Sensibilisation cartons non pliés dans poubelles jaunes auprès de deux habitants.
- Préparation bulletin municipal.
- Etat recensement INSEE 2025 : 297 habitants pour 135 logements recensés.
- Prise en charge par l'assurance Groupama d'un montant de 3 581, 21 € TTC sur la restauration du second vitrail (coût total de 5 161, 39 € TTC).
- Plainte sur la hauteur des cyprès du cimetière par rapport à une concession située à proximité : prévoir élagage.
- Fermeture secrétariat de mairie du mardi 26/12/25 au vendredi 02/01/26 inclus.
- Voir communication pour appel de dons Fondation du Patrimoine pour la restauration des tableaux.
- Elections Municipales 2026 : si pas de second tour, élection du maire et des adjoints à prévoir du vendredi 20/03/26 au dimanche 22/03/26.

